



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique

**Inspection pédagogique régionale
Éducation Musicale**

IA-IPR

Affaire suivie par :

Mme Mathilde BERTHE

Tél : 06 79 97 59 05

Mél : mathilde.berthe@ac-orleans-tours.fr

Orléans, le 29 août 2024

Mathilde BERTHE

21 rue Saint Etienne
45043 Orléans cedex 1

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs
d'Éducation Musicale et de Chant Choral

Objet : lettre de rentrée et annexe (avec l'ensemble des coordonnées des personnels ressources)

Chères et chers collègues,

J'espère que les vacances vous ont permis de vous reposer et d'aborder cette année 2024-2025 avec sérénité.

Je remercie tout d'abord toutes celles et tous ceux parmi vous qui ont contribué à la réussite des élèves au DNB et au baccalauréat. Je souhaite ensuite la bienvenue aux nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants dans l'académie d'Orléans-Tours, notamment aux jeunes collègues stagiaires 100% et contractuels alternants.

L'année qui s'annonce comporte plusieurs chantiers rappelés par la circulaire de rentrée ministérielle : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo26/MENE2417753C>. Le PEAC demeure une priorité et une refonte des programmes, qui concernera l'intégralité des disciplines, est prévue dans le second degré. Les nouveaux programmes devront témoigner d'une « réflexion plus globale sur la place de la culture générale, et notamment de l'histoire des arts au collège ».

Nouveau portail pédagogique :

Les pages du site pédagogique (<https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/musique/>) devraient sous peu laisser place à un nouveau portail. Les adresses des sites disciplinaires ne changeront pas. Je remercie particulièrement Nathalie Billonnet pour l'efficacité de son travail dans ce domaine. Elle reste, ainsi que son collègue Maxime Baron, IANE de notre discipline, vos interlocuteurs privilégiés sur la question du numérique éducatif.

Je vous rappelle que le site disciplinaire est un outil permettant d'assurer la communication pédagogique mais aussi la mutualisation de pratiques dans un souci de formation continue. N'hésitez pas à y contribuer en adressant vos propositions à Nathalie Billonnet.

Schoralia :

L'association Schoralia, que j'ai l'honneur de présider désormais, voit cette année un renouvellement important de ses membres et s'engage pour l'année à venir dans un festival départemental qui verra fleurir à nouveau de nombreux concerts.

L'édition 2024, *Schoralia chante pour les Restos du cœur*, a été un réel succès auquel vous avez, toutes et tous, grandement contribué. Nous pouvons collectivement être fiers du bilan : 11 807 élèves, écoliers, collégiens ou lycéens, se sont produits sur scène, 223 établissements scolaires se sont lancés dans l'aventure (188 collèges, 28 écoles et 7 lycées) et le public a été au rendez-vous : 36 358 personnes recensées lors des 49 concerts, un record de fréquentation dû en grande partie aux magnifiques 6 concerts (2 au Mach 36 de Déols et 4 au Zénith d'Orléans).

L'équipe des coordonnateurs départementaux s'est montrée, lors de ces événements, particulièrement professionnelle dans l'accueil et les déplacements des groupes scolaires ainsi que la gestion des répétitions. Je tiens ici à les en remercier vivement et reste persuadée qu'à travers ces événements qui donnent une pleine

visibilité au rayonnement des pratiques chorales, nous apportons quotidiennement notre pierre à l'édifice de la formation de nos élèves, notamment dans le domaine des compétences psycho-sociales, comme le rappelle la Fédération Nationale des Chorales Scolaires (FNCS) : <https://www.fnsc.fr/>

EFCC :

Dans la continuité de l'encart précédent, je vous engage, en ce début d'année scolaire, à soumettre à vos chefs d'établissement un document-archive (qu'il peut être bon de présenter également aux membres du conseil d'administration) dévoilant votre projet choral de l'année à venir. Un cadre est disponible sur le portail pédagogique. Vous pouvez également vous appuyer sur le Genially conçu par vos collègues du groupe de travail EFCC : <https://view.genially.com/6501e4f6c2d4440012a38223/presentation-enseignement>.

Lycée :

Je suis vigilante à accompagner les enseignements en lycée : c'est un sujet qui nous concerne tous pour l'avenir de notre discipline.

Mon action cette année sera de motiver davantage les collégiens de l'académie d'Orléans-Tours (et notamment ceux de CHAM) à faire le choix de la musique au lycée. 5 établissements proposent cet enseignement : le lycée Marceau de Chartres, le lycée Pierre et Marie Curie de Châteauroux, les lycées Paul-Louis Courier et Sainte Ursule de Tours, le lycée Jean Zay d'Orléans. Dans ce dernier, une classe de seconde d'enseignement optionnel "Culture et pratique de la danse/de la musique/du théâtre" est désormais ouverte : une trentaine d'élèves musiciens, comédiens et danseurs ont fait le choix de suivre une formation partagée entre le Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Orléans et leur lycée. D'ici à la rentrée 2027, notre académie proposera ainsi 2 implantations de série S2TMD : à Tours, au lycée Paul-Louis Courier où elle existe déjà, et à Orléans. La liste complète des options musique en lycée est disponible sur le portail pédagogique. N'hésitez pas à imprimer les flyers de présentation de ces options pour outiller vos collégiens.

Équipe de chargés de mission :

L'équipe des chargés de mission d'inspection est désormais paritaire (nous avons le plaisir d'accueillir Ronan Lefebvre qui enseigne au collège des Petits Sentiers de Lucé) et harmonieusement répartie sur l'ensemble du territoire. J'aurai, cette année encore, grand plaisir à travailler avec elle afin de vous apporter conseils et préconisations dans le cadre de vos pratiques pédagogiques, par le biais des visites conseil. Afin de préparer celles-ci, deux documents sont disponibles sur le portail pédagogique.

Résultats aux concours :

Je salue les très bons résultats obtenus aux concours enseignants, notamment aux CAPES externe et interne formés par le Master MEEF tourangeau et me réjouis des résultats exceptionnels à la session 2024 de l'agrégation interne, : sur les 8 préparants au concours, 5 ont été admissibles et une collègue a été admise, ce qui est loin d'être négligeable au regard des 15 places offertes au concours du Public.

Offre de formation :

Les principales actions de formations sont désormais placées sur des temps de fin de journée (en visio) ou des mercredi après-midi. C'est le cas également pour la réunion de rentrée à venir et le temps formatif dédié à la mise en place du Festival Schoralia 2025 en novembre/décembre. Je n'ignore évidemment pas les difficultés que posent ces plages horaires dans vos organisations personnelles mais tiens à vous rappeler la forte incitation à privilégier la présence des enseignants devant les élèves, notamment dans le cadre des objectifs fixés par le RCD. Dans ce contexte, il ne m'est plus permis de prévoir une organisation sur des temps de face-à-face pédagogique, en matinée ou dans l'après-midi et je le regrette.

Cette année, une seule et unique campagne d'inscription aux formations est ouverte entre le 23 septembre et le 18 octobre : cette information vous sera rappelée par le biais de la liste de diffusion académique.

Un tutoriel d'inscription sur GAIA est disponible : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/templates/gui/images/random/hg/Pas_a_pas_inscription_Gaia_Individuel.pdf

TraAM :

Orléans-Tours a été sélectionnée au niveau national pour mettre en place des [Travaux Académiques mutualisés](#) : c'est avec grand plaisir que je réunirai l'équipe des formateurs volontaires (Mesdames Beccau, Billonnet, Plouzeau et Messieurs Baron et Héron) dans l'objectif de travailler autour de la question « Comment le numérique permet-il de proposer des activités innovantes et sensibles en Éducation Musicale favorisant la maîtrise de la langue ? ».

Réunion de rentrée :

Cette année, celle-ci aura lieu en établissement mercredi 25 septembre de 14h à 16h. Le détail des collèges ou lycées qui vous accueilleront figure en annexe. J'interviendrai en visio en début de réunion pour faire un point d'actualité de la discipline et vous aurez ensuite l'occasion, pour ceux et celles qui souhaitent participer au Festival Schoralia 2025, de vous regrouper sur site avec vos coordonnateurs départementaux respectifs.

Pour rejoindre la visio : <https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/invite/365817/creator/34271/hash/29bc12184c76869695cc0e78a1a4ae5e12ebc49c>

Syrano :

Nous avons eu la joie de pouvoir compter sur la participation de l'artiste Syrano (Sylvain Adeline) lors des concerts organisés au Zénith d'Orléans en juin dernier : sachez que celui-ci est désormais référencé dans Adage. Son enthousiasme et sa compétence avec les publics scolaires ne sont plus à démontrer, aussi si vous souhaitez l'associer à un atelier de création de chansons, vous trouverez son contact dans l'application. Pour cela, il vous suffit de saisir son nom dans le moteur de recherche de la rubrique Partenaires culturels.

Académie de Villecroze – Mon cher Gustave :

J'ai participé, en compagnie de 2 collègues du Cher ([Émilie Jouet-Gamaire](#) et [Edwige Di Filippo-Tixier](#)) à une session de formation autour de l'œuvre de Lise Borel, *Mon cher Gustave*. L'académie de Villecroze met à disposition des enseignants d'éducation musicale et chant choral un cadre exceptionnel et l'expertise de chefs de chœur renommés : l'inscription à la session 2025 est d'ores et déjà ouverte, n'hésitez pas à vous y porter candidat.e et à vous rapprocher de vos deux collègues pour de plus amples informations. Pour tout renseignement : info@academie-villecroze.com

Bonne rentrée à toutes et tous !

Beuthe

